

Paris, le mardi 26 septembre 2023

Retour d'expérience des tests d'épreuves de natation en Seine du mois d'août 2023, et plan d'actions correctif en vue des Jeux Olympiques et paralympiques de l'été 2024

La préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, la ville de Paris, Paris 2024 et l'ensemble des acteurs mobilisés cet été ont tenu ce jour une réunion à la suite des épreuves de natation en Seine (natation marathon puis triathlon et para triathlon), organisées dans le cadre des test event cet été à Paris. Cette séquence a été très riche d'enseignements dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle a permis de préciser le déroulement des épreuves cet été, d'identifier des points d'amélioration, et de montrer le plein engagement de tous les acteurs pour garantir la bonne tenue des épreuves de l'été prochain.

- 1) En dépit de la bonne tenue de plusieurs épreuves dans la Seine, certaines ont dû être annulées:
 - Les épreuves des 5 et 6 août ont été annulées à la suite d'intempéries inhabituelles pour la saison (record de pluies sur la quinzaine depuis 1965). Cet épisode a rappelé le lien très fort entre conditions météorologiques et qualité de l'eau de la Seine. Pour répondre à ce type d'aléa, plusieurs grands ouvrages permettant de réguler l'apport d'eaux pluviales en Seine et en Marne seront prochainement livrés à Paris, en Seine Saint Denis et dans le Val de Marne. Ils seront mis en fonction au printemps 2024 avant le début des Jeux Olympiques et Paralympiques notamment le bassin d'orage d'Austerlitz.
 - Suite à la détection d'une dégradation de la qualité de l'eau lors de la seconde séquence de test event. Les services de l'Etat et de la Ville de Paris se sont mobilisés. Une enquête des services de la Ville a établi que l'incident était dû au dysfonctionnement d'une vanne de l'usine de relèvement des eaux Tolbiac-Massena, en amont du Pont de Tolbiac. Cette vanne endommagée lors des orages était placée en position fermée. Le dispositif automatique de pompage pour évacuer les eaux a cependant déformé la vanne qui est devenue fuyarde. Ceci a conduit à un rejet dans la Seine d'un mélange d'eaux pluviales et d'eaux usées. Dès l'identification de l'origine du rejet, la vanne a été colmatée pour faire cesser l'incident et rétablir la qualité de l'eau.
- 2) Le déroulement des épreuves a souligné la nécessité de renforcer les systèmes de surveillance, de contrôle et d'alerte pour limiter tout risque de rejet inopiné dans la Seine par temps sec.

Le plan baignade sera renforcé par des mesures préventives dans la perspective des JOP 2024. Les acteurs concernés (Etat, Ville de Paris, Conseil départemental de Seine Saint Denis et du Val de Marne, SIAAP, Haropa Port, Voies Navigables de France...) sont ainsi convenus d'un important plan d'actions à mettre en œuvre pour prévenir la réitération d'incidents et, le cas échéant, assurer leur traitement immédiat. Ce plan s'articulera autour de 3 axes :

- Renforcer la surveillance des réseaux d'assainissement à Paris et en amont du territoire parisien pour réduire les risques de pollution « ponctuelle » (déversoirs d'orage, exutoires des usines du SIAAP, installations de pompage de secours...) ;
- Mettre sous surveillance accrue toutes les autres sources potentielles de pollution en mobilisant l'ensemble des acteurs présents sur le fleuve et à proximité immédiate (raccordements des bateaux, systèmes d'évacuation des établissements recevant du public le long de la Seine à Paris et installations sanitaires en bord à quai)
- Mettre en place un dispositif d'identification de tout rejet de pollution dans la Seine et d'intervention pour son traitement (équipes dédiées à la surveillance des eaux de la Seine permettant de détecter et localiser d'éventuelles sources de pollution ponctuelles pour une intervention immédiate, disponibilité des pièces de rechange...)

Ce plan d'action préventif doit permettre, avec l'achèvement du plan baignade, la bonne tenue dans la Seine à l'été 2024, des épreuves de triathlon et de natation-marathon et au-delà, de tenir la promesse d'ouvrir des lieux de baignade publics en Marne et en Seine dès 2025

Contact presse

Christelle Monteagudo
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Camille Pavlovic, Ville de Paris
01 42 76 49 61 / presse@paris.fr